



INTERPELLATION URGENTE

Auteur AdG/LA, par Barbara EYER-JAGGY, Doris SCHMIDHALTER-NAEFEN, Reinhold SCHNYDER et Marc KALBERMATTER

Objet Procureurs valaisans sur un siège éjectable – la réputation de la justice pénale valaisanne en prend à nouveau un coup!

Date 07/02/2021

Numéro 2021.02.038

Actualité de l'événement

Oui, en raison de la réélection qui aura lieu en mai 2021.

Imprévisibilité

Oui, les machinations du bureau du Ministère public ont été divulguées dans la presse à la fin de l'année dernière.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Oui, car la non-nomination des trois procureurs doit être évitée.

Le procureur général valaisan Nicolas Dubuis est une fois de plus l'objet de discussions.

A partir de 2021, le bureau du Ministère public décide lui-même de la reconduction du mandat des 24 procureurs que compte le canton. Le bureau du Ministère public se compose du procureur en chef Dubuis, de son adjointe Wellig ainsi que des premiers procureurs des régions du Haut-Valais, du Valais central et du Bas-Valais.

Comme on a pu le lire dans la presse en décembre 2020, il y a une fois de plus des remous au sein du Ministère public valaisan.

Le bureau du Ministère public prévoit manifestement de ne pas reconduire le mandat de plusieurs procureurs, ce qui équivaut quasiment à une éviction.

Le fait que la première mesure prise dans le cadre de cette nouvelle gestion du personnel porte précisément sur la non-reconduction du mandat de plusieurs procureurs laisse un arrière-goût amer, d'autant que dans la presse, ce sont en fait toujours les deux procureurs en chef Dubuis et Arnold qui font parler d'eux.

Conclusion

Il y a de gros remous du côté de la justice pénale valaisanne. La réputation de la justice pénale valaisanne en pâtit.

Comment est-ce possible d'en arriver au point où plusieurs procureurs se retrouvent tout d'un coup sur un siège éjectable? Quelles en sont les raisons?

Que fait le Conseil d'Etat pour restaurer la réputation entachée du bureau du Ministère public valaisan? Je fais référence ici au rapport de la Cogest qui vient d'être présenté à Nicolas Dubuis ainsi qu'aux critiques régulières faites à l'encontre du premier procureur Rinaldo Arnold.